AR Prefecture

024-200040400-20231130-2023_190-DE Reçu le 08/12/2023

2023/190 du 30 novembre 2023 - CCPR



Délibération du Conseil Communautaire *************

Le jeudi 30 novembre 2023 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à l'Espace André Malraux de Ribérac sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 24 novembre 2023 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	A CONTRACTOR OF THE PROPERTY O
Titulaires présents	45	Allain Tricoire — Jean-Pierre Prigul — Bernadette Bazinet — Janick Laville -Jean-Didier Andrieux — Pascal Devars — Monique Boineau-Serrano — Jean-Pierre Prunier — Murielle Cassier — Didier Bazinet — Yves Mahaud — Corinne Ducoup — Philippe Bogaert — Jean-Marcel Beau — Daniel Bonnefond — Bruno Limerat — Ludovic Gillaizeau — Gilles Mercier — Nicolas Platon — Catherine Bezac-Gonthier — Laurent Casanave — Christine Laurent — Dominique Caillou — Catherine Esculier — Romain Perruchaud — Philippe Chotard — Jean-Pierre Chaumette — Pierre Guigné — Francis Duverneuil — Virginie Mouche — Jean-Pierre Paretour — Joël de Lucas — Gérard Caignard — Fabrice Boniface — Brigitte Pourtier — Philippe Dubourg — Priça Mortier — Pierre Janaillac — Denis Ferrand — Edwige Badel — Joëlle Saint Martin — Marion Lafaye — Régis Defraye — Patrick Lachaud — Muriel Morlion
Suppléants présents	1	Géraldine Schulte
Titulaires absents	13	Christine Berthé – Lisa Boyer – Michel Desmoulin – Philippe Boismoreau – Alfred Gonnard – Joël Constant – Francis Lafaye – Clément Lemercier – Géry Denis -Bernard Saint Martin – Christophe Rossard – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet
Procurations	6	Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Philippe Boismoreau à Murielle Cassier Joël Constant à Bruno Limerat Francis Lafaye à Jean-Pierre Chaumette Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Julie Bordet à Denis Ferrand

AR Prefecture

024-200040400-20231130-2023_190-DE Regu le 08/12/2023

2023/190 du 30 novembre 2023 - CCPR

DELIBERATION N° 2023 /190: (Code Nomenclature /421)

<u>DATE</u>: 30 NOVEMBRE 2023 RAPPORTEUR: Yves Mahaud

OBJET : Recrutement d'agents non titulaires par l'intermédiaire du CDG

Vu le Code général de la fonction publique, notamment son article L452-44,

Considérant la possibilité en cas de besoin d'avoir recours à du personnel temporaire mis à disposition par le Centre de Gestion de la Dordogne pour assurer le remplacement d'agents momentanément indisponibles, des missions temporaires, en cas de vacance d'emploi qui ne peut être immédiatement pourvu ou en vue de les affecter à des missions permanentes à temps complet ou non complet;

Considérant la nécessité de signer une convention dite « convention d'affectation à des missions temporaires » pour la mise en place de ces recrutements ;

Sur le rapport de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'affectation à des missions temporaires
- de prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour : 52 Votes contre :0 Abstentions : 0 Publié le 12/12 / 2023

La secrétaire de séance du 30 Novembre 2023 Murielle Cassier

Le Président de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois Didier Bazinet

> Signature numérique de Didier BAZINET PRESIDENT Le 08/12/2023 11:27:14

2